

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUN,
03.26.08.76.25

Bon No: 008809539	1ere Gachée: 08:55 (1) Quantité: 0.50 m3				Date: 10/08/2026 référence commande(2): 03 26 77 65 57		Zone: Sous Centrale	
client: 410321 chantier: DEPART	CIP NORD REIMS DEPART				DEPARTEMENT DE LA MARNE 2 BIS RUE DE JESSAINT 51000 Châlons-en-Champagne		Véhicule: LM LM	
							LM LUI MEME	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	température: vitesse du vent: validité:	CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
08:51								
code Béton PJNCNXA250		désignation(6)(8) BORDURE		certification	classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	consistance(7) Dmax 20
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4)	
appellation commerciale BETON NCN Dm20 CEM2 250								
Propriétés particulières spécifiées								
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE							NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:				

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1